L'info de l'Axe UNSA-Ferroviaire
TGV Est l'Européenne
CSE n° 6

11 juillet 2022

Sommaire des domaines :

Domaine à Bord .....Page 1
Classification et Rémunération .....Page 2
Ordre du jour du CSE .....Page 2
Evolution des dessertes .....Page 4
Trajectoire Emploi .....Page 4
Infos de dernière minute .....Page 4

CSE CE DP CHSCT

L'actu de la semaine UNSA info

Vos Représentants vous informent

Le 30 juin 2022 s'est tenu à Strasbourg le 6ème CSE ordinaire de l'année. En guise d'introduction, la Direction a déclaré qu'il y avait à date 28 agents atteints du virus de la Covid-19 et a préconisé à l'ensemble des élus de porter le masque durant la réunion.

Suite à notre déclaration liminaire, la Présidente du CSE confirme la Table ronde concernant les salaires (qui a eu lieu entretemps, le 6 juillet 2022). Nous connaissons désormais les propositions faites aux Cheminots (Tract fédéral **UNSA-Ferroviaire** « *Table ronde sur les salaires* » du même jour).

Domaine A Bord

Selon la Direction, 2022 est une année de stabilité de l'emploi. Concernant le service des Trains, l'ACR se stabilise : la tenue des agents B et D est entre 90 et 95%.

⇒ Retranscrit autrement, les agents titulaires prévus être accompagnés par un deuxième agent, le sont aux alentours de 95% selon le dernier baromètre. Clin d'œil aux Chefs de Bord de Nancy et de Reims qui eux, et ce n'est qu'un exemple, partent régulièrement seuls sur des rames réseau. Pour **l'UNSA-Ferroviaire**, la méthode de calcul de l'ACR ne semble plus adéquate et devrait évoluer. En effet, ce mode de calcul ne reflète pas (ou plus) la réalité du terrain.

Il y a des actions en cours au niveau de la CCB : il y a des renforts, ainsi qu'un accompagnement sur les gestes métiers entre les RCT, et entre les agents et les RCT.

⇒ La Direction du Service a identifié des tensions entre les RCT et des Chefs de Bord ayant pour conséquences des comportements anormaux et des échanges verbaux non appropriés. Elle souhaiterait donc y mettre un terme et rappeler au plus grand nombre certaines règles d'éthique. **L'UNSA-Ferroviaire** ne peut pas cautionner de tels comportements. En revanche, les nombreuses alertes et remontées de dysfonctionnements de la CCB peuvent aisément expliquer l'usure et la fatigue d'un relationnel qui se tend un peu plus chaque jour.

A la fin du mois d'août, il y aura un travail avec des RPX Trains sur ce sujet.

Vos élus CSE évoquent des problèmes au sujet de la paie des agents : versement tardif à l'agent, indemnités mal calculées ou oubliées, etc...
Vos Représentants **UNSA-Ferroviaire** ont également relevé des difficultés pour que certains agents se fassent payer leur(s) IMC, généralement lorsqu'elles sont proposées par le COS Est.
⇒ Voici un rappel des règles de l'indemnité de modification de commande :

Le COS Est ne dispose pas de financement pour proposer en son nom propre une IMC à un agent. Seule la commande du personnel peut prétendre à déclencher une IMC. Pour synthétiser, lorsque le COS Est propose une IMC à un agent, si l'information ne redescend pas jusqu'à la commande du personnel ou que le RCT oubli (ou refuse) la saisie, l'IMC ne sera pas prise en compte.

Pour accorder l'IMC, l'agent doit remplir entièrement ces 4 conditions :

1. **La JS doit être précédemment commandée ;**
2. **La JS doit être modifiée : horaire de PS ou FS et/ou son contenu ;**
3. **La modification de la journée doit intervenir au cours du dernier repos à la résidence ;**
4. **La modification doit être due à des circonstances accidentelles et imprévisibles.**

Si une de ces 4 conditions n'est pas remplie, l'IMC n'est pas accordée.

Classification et Rémunération

La Commission de recours sur la classification et la rémunération s'est tenue le 7 juillet 2022. Au moment où ces lignes sont écrites, il n'y a eu aucune remontée dans l'outil. Les quelques cas remontés ont été corrigés et clôturés en amont. Les agents ont toujours la possibilité de contacter leur RH pour avoir des informations, si nécessaire.
Une seconde commission de recours aura lieu en octobre 2022.

⇒ Pensez à vérifier si vous êtes correctement repris dans la bonne catégorie. Un Représentant **UNSA-Ferroviaire** peut vous y aider si vous en éprouvez le besoin.

Ordre du jour du CSE

Lors de la CSSCT du 9 juin 2022, et à la vue de leur grand nombre, tous les sujets n'ont pas pu être traités.
⇒ Le manque d'agilité de la Direction à remettre une journée de réunion en plus démontre encore une fois, s'il en avait besoin, le désintérêt de la Direction pour cette instance qui à l'époque, rappelons-le, était l'une des plus importantes (CHSCT). Ce sont actuellement et principalement vos RPX qui font la courroie de transmission entre les agents et la Direction concernant les sujets de santé, de sécurité et les conditions de travail.
Depuis plusieurs mois désormais, **l'UNSA-Ferroviaire** alerte l'Axe sur le dysfonctionnement de cette instance. Il est évident qu'au niveau de son organisation et de son fonctionnement, cette instance doit évoluer pour donner un minimum de satisfaction en produisant les effets escomptés.

Harmonisation du SA :
Selon **l'UNSA-Ferroviaire** et son mandaté CSSCT, les nombreux dysfonctionnements de ce projet ont empêché la Commission santé, sécurité et conditions de travail de traiter convenablement ce sujet : absence des analyses RPS et aucun compte rendu de groupes de travail. Sans parler du manque criant d'informations données aux agents…

⇒ Depuis l'origine de ce projet, **l'UNSA-Ferroviaire** critique le mauvais enchainement des étapes, pourtant obligatoire, pour mener à bien un tel programme. Ces différentes étapes n'ont pas été réalisées dans le bon ordre, ce qui a provoqué une rupture de dialogue lors de la CSSCT.
Il est important de rappeler que le dialogue social demeure déplorable en CSSCT. Et ce, malgré les annonces de la Directrice d'Axe en bilatérale du 11 mai dernier.

Atout Bord :

Tous les élus font sensiblement la même analyse : aucun des principaux objectifs d'atouts bord, du point de vue des agents, ne sont remplis !
De plus, et pour insister sur le sujet précédent, aucun élu ou mandaté syndical ne pourrait valider un projet qui vise à supprimer une ou des boucles de rattrapage. **C'est dans cette dynamique que la grande majorité des élus présents, dont l'UNSA-Ferroviaire, demandent fermement le maintien des agents à quai.**
⇒ A cette levée de boucliers quasiment unanime, la récente Présidente de la CSSCT affirme que le projet continue de se mettre en place : la phase d'accompagnement commence à se matérialiser avec du concret. La partie « information de l'agent » doit être revue et mieux réalisée. Les CLO (**C**onsignes **L**ocales **O**pérationnelles) et les VO (Référentiels de SNCF Voyageurs S.A. à destination des Chefs de Bord) seront bientôt envoyées. Pour information, il y a déjà eu une adaptation en Lorraine.

Pas de réponse de la Direction lorsque **l'UNSA-Ferroviaire** demande si la prochaine étape sera le départ des TGV capot de nez ouvert ?
⇒ En effet, des tests ont été réalisés pour modifier la procédure de déjumelage, et ainsi permettre à la rame de tête de reprendre sa circulation (en US, *unité simple*) capot ouvert en queue. D'après nos premières informations, cela ne devrait pas impliquer de réduction de vitesse à la rame concernée. Ce changement de procédure pourrait avoir comme conséquente directe la possibilité, à très court terme, de pouvoir se dédouaner de la présence de l'agent de quai pour cette tâche.

La médecine du travail n'ayant pas participé à toutes les réunions concernant ce projet, **l'UNSA-Ferroviaire** déplore la qualité de l'expertise qui aurait dû être produite. Certains élus parlant même de collusion entre médecine du travail et Direction SNCF.
⇒ La Présidente du CSE affirme que, pour sa part, la médecine du travail joue son rôle.

COENG de Paris Est :

L'ouverture totale du COENG est une fois de plus décalée. Cette fois, au mois d'octobre 2022.

Punaises de lit :

Plusieurs agents nous ont fait remonter la présence de punaises de lit lors de RHR. La dernière situation en date concerne un découché Nancy au Campanile. L'agent se voit prescrire un protocole d'antibiotiques associé à une déclaration d'accident du travail.
Son propre DUO a pourtant affirmé qu'aucune punaise n'a été retrouvée dans la chambre... laissant ainsi le doute s'installer et remettant en cause la gestion médicale de la pathologie de l'agent. Cependant, un retour a été fait par l'hôtelier et présenté en CSSCT confirmant que la chambre avait bien été désinfectée. L'agent d'accueil de l'hôtel a même certifié que le matelas avait été brulé tellement il y avait de nuisibles !
⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** rappellera simplement que le code de déontologie en vigueur dans l'Entreprise fonctionne dans les deux sens de la ligne managériale. Ce type d'intervention ne peut évidemment pas aider à renouer avec un dialogue social de qualité, bien au contraire, le relationnel ne peut qu'en pâtir et continuer à se dégrader un peu plus.

Test de la nouvelle tablette :

Il faut rappeler que le but de cette dotation est la qualité de support visuel lors de la consultation des VO dématérialisées. D'après les premiers retours des testeurs, il semblerait qu'elle soit un peu lourde.

Business : évolution des dessertes

PARIS <> STRASBOURG	PARIS <> NANCY/VOSGES	PARIS <> METZ/LUXEMBOURG	PARIS <> REIMS - ARDENNES - VALLÉE DE LA MARNE	EST <> ATLANTIQUE EST <> SUD-EST EST <>NORD
16 ALLERS-RETOURS DONT 2 OUIGO DONT 7 ALLEO	9 ALLERS-RETOURS	9,5 ALLERS-RETOURS DONT 1,5 OUIGO	8 ALLERS-RETOURS	11 ALLERS-RETOURS

⇒ Offre grande vitesse pour juin 2022.

Pas de réponse de la Direction concernant la demande de **l'UNSA-Ferroviaire** d'éclaircir les préconisations d'accueil et le mode d'acceptation des réfugiés ukrainiens à bord des trains.

Trajectoire emploi

Outre le fait notable qu'il y ait eu 3 écoles de conduite de chacune 4 ADC (soit 12 conducteurs) sur l'Axe, et que la Présidente du CSE ait réaffirmé qu'il demeurait une forte tension actuellement sur le parc matériel, le document présenté est trop flou.

⇒ La GPE (**G**estion **P**révisionnelle de l'**E**mploi) et l'humain restent les grands absents de cette présentation. Les chiffres ne sont clairement pas en relation avec ce que vivent les agents sur le terrain.

Informations de dernière minute

Voici le tableau identifiant la forte fréquentation (tendances de réservation) de nos TGV sur l'Axe TGV Est l'Européenne durant la période estivale (en rouge).

		JUILLET			AOUT
Vendredi	01-juil		Lundi	01-août	
Samedi	02-juil		Mardi	02-août	
Dimanche	03-juil		Mercredi	03-août	
Lundi	04-juil		Jeudi	04-août	
Mardi	05-juil		**Vendredi**	**05-août**	
Mercredi	06-juil		Samedi	06-août	
Jeudi	**07-juil**		**Dimanche**	**07-août**	
Vendredi	**08-juil**		Lundi	08-août	
Samedi	**09-juil**		Mardi	09-août	
Dimanche	**10-juil**		Mercredi	10-août	
Lundi	11-juil		Jeudi	11-août	
Mardi	12-juil		**Vendredi**	**12-août**	
Mercredi	**13-juil**		**Samedi**	**13-août**	
Jeudi	**14-juil**	FÉRIÉ	Dimanche	14-août	
Vendredi	15-juil		**Lundi**	**15-août**	FÉRIÉ
Samedi	**16-juil**		Mardi	16-août	
Dimanche	**17-juil**		Mercredi	17-août	
Lundi	**18-juil**		Jeudi	18-août	
Mardi	19-juil		**Vendredi**	**19-août**	
Mercredi	20-juil		**Samedi**	**20-août**	
Jeudi	21-juil		**Dimanche**	**21-août**	
Vendredi	**22-juil**		Lundi	22-août	
Samedi	23-juil		Mardi	23-août	
Dimanche	**24-juil**		Mercredi	24-août	
Lundi	25-juil		Jeudi	25-août	
Mardi	26-juil		Vendredi	26-août	
Mercredi	27-juil		**Samedi**	**27-août**	
Jeudi	28-juil		**Dimanche**	**28-août**	
Vendredi	**29-juil**		Lundi	29-août	
Samedi	**30-juil**		Mardi	30-août	
Dimanche	**31-juil**		Mercredi	31-août	

Le taux de malades à imputer à la Covid-19 explose pour les Chefs de Bord de l'Axe ! Pas moins de 30 agents ont été concernés ce week-end (9 et 10 juillet 2022).

Vos Représentants sur l'Axe Est :

Romain BONNEFOY	06.84.75.22.56	**r.bonnefoy.unsa@gmail.com**
Laurent BERTHIER	06.26.91.74.47	**laurent.berthier.54000@hotmail.fr**
Christophe DEMANGEON	06.11.93.96.40	**christophe.demangeon@sncf.fr**
Médéric LENOIR	06.14.98.18.16	**mediericlenoirunsa@gmail.com**
Audrey Ruzzi	06.51.50.89.01	**ruzzi.a@unsa-cheminots.org**
Jonathan HERRMANN	06.29.79.26.36	**jonathan.herrmann@sncf.fr**